ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1398-30041117

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 57 027 pétitionnaires.

Désignation :

Citoyennes et citoyens du Québec.

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU que l'éducation constitue un droit et non un privilège;
ATTENDU que l'éducation au Québec doit viser une plus grande justice sociale et qu'elle ne doit pas proposer une stricte formation pour l'emploi, mais aussi une formation citoyenne;
ATTENDU qu'il revient à l'État d'assurer non seulement une formation à l'enseignement primaire et secondaire mais aussi l'accessibilité à l'enseignement supérieur;
ATTENDU que, dans cette perspective, le réseau des collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) constitue un tremplin économique, culturel et social pour le Québec moderne;

L'intervention réclamée se résume ainsi :

NOUS, signataires de la présente, demandons au gouvernement du Québec d'affirmer clairement le maintien du réseau des cégeps, public et gratuit, distinct des ordres d'enseignement secondaire et universitaire, sur l'ensemble du territoire québécois, offrant aux jeunes et aux adultes deux secteurs de formation, un préuniversitaire et un technique, soudés par une même formation générale.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Pauline Marois, députée de Taillon

Le 17 novembre 2004

Date

Pétition en faveur des cégeps

- Attendu que l'éducation constitue un droit et non un privilège;
- Attendu que l'éducation au Québec doit viser une plus grande justice sociale et qu'elle ne doit pas proposer une stricte formation pour l'emploi, mais aussi une formation citoyenne;
- Attendu qu'il revient à l'État d'assurer non seulement une formation à l'enseignement primaire et secondaire mais aussi l'accessibilité à l'enseignement supérieur;
- Attendu que, dans cette perspective, le réseau des collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) constitue un tremplin économique, culturel et social pour le Québec moderne;

Nous, signataires de la présente, demandons au gouvernement du Québec d'affirmer clairement le maintien du réseau des cégeps, public et gratuit, distinct des ordres d'enseignement secondaire et universitaire, sur l'ensemble du territoire québécois, offrant aux jeunes et aux adultes deux secteurs de formation, un préuniversitaire et un technique, soudés par une même formation générale.

NOM ET SIGNATURE	ADRESSE
Marc Deschênes	420 St-Charles, Longueuil
Andrée Bessette	860 Côte-Vertu St-Laurent, Qc. H4L 1Y4
Anne-Marie Gendron	1101, 4e rang, St-Ambroise de Kildare J0K-1C0
Jacqueline Beaupré	520 de Périgueux Laval H4N6H3
Yves Daigneault	5938 23e ave H1T 4B9
Pierre Gauthier	41 Bayview Pte-Claire H9S5C1
Jean Fréchette	7142 Molson, Mtl. Qc H2A3K3
Michel Tétreault	499, Gandhi, Laval QC, H7L 2P1
Diane Carletta	600 Pierre-Rivière Qc. J6V-1N6
Myriam Gendron	8955 Colin Est Que. H1E 2P7
Lucille Carletta	12072 Pasteur, Montréal Qc H3M 2P9
Louise Fr Bélanger	375 Petit, St Laurent Qc H4M 2H7
Marie-Laurence Primeau	3617, 16e ave. Lachine, Qc. H8S 3N3

Pour faire parvenir la pétition à la coalition, transmettre les signatures à votre organisation ou syndicat. Pour obtenir l'adresse d'une organisation qui compose la coalition, voir l'endos de la présente. Pour plus d'informations sur la coalition ou pour signer la pétition en ligne, vous pouvez visiter le site suivant :

http://coalition-cegeps.qc.ca.edu/

La Coalition des cégeps est constituée de la Fédération des associations de parents des cégeps du Québec (FAP) et des différentes organisations syndicales et étudiantes de cégep. Parmi les organisations étudiantes, on retrouve l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). Parmi les organisations syndicales du personnel de soutien, on retrouve la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN), la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ) et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ). Parmi les organisations du personnel professionnel, on retrouve la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ) et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). Enfin, parmi les organisations du personnel enseignant, on retrouve celles de la Fédération autonome du collégial (FAC), la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) et la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN).

NOM ET SIGNATURE	ADRESSE
Patrick Lyshi	10435 ST-FIRMIN
Bertrand Lorange	10166 Christophe - Colomb.
Emilie Cormier St-Pierre	4770 ave Linton
Maigil Pelletier Martin	224 Rue Meloche
Eve Ostiguy-Vaugeois	1045 Rue Rolland
Fémanola Dorothée Kanate	1405 Jules Poitevin
Chantal Quirion	1405 Jules Poitevin
Sylphus Charest	6413 ST-VALLIER
Lisa-Marie Jolin	10 285 LAVERDURE #1 MTL
Marie-Michèle Bélair	14331 Sham (Pierrefonds)
Simon Chartrand	204 De Courcelle, MTL
Geneviève Préfontaine	1229 Vallée Chambly
François Lalonde	1370 Levis Laval.
Claude-Anne Spiecker	3333 Ch. côte St-Catherine MTL
Marie-Claire Tafard-Blais	7605 rue Garnier, MTL.
Janis Stepraus	765 38e ave, LACHINE, QC
Isabelle Favreau	1721, du Renne, Longueuil. Qc
Christine Lemire	1128 Grendron, Longueuil (Qc)
Caroline Dupont	1855 Viau #1 Montréal
Audrey Brisson-Sutras	6370 1ère avenue #2 Montréal
Louis Charbonneau	2400 Monsabre
Philippe Lapointe	1486 Bois Clerc, Longueuil